



ÉDITO du président

Le dernier rapport du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), publié le 9 août 2021, confirme que le climat est en train de changer partout dans le monde et plus rapidement que prévu. Même en limitant le réchauffement climatique, les catastrophes naturelles devraient se multiplier. Il ne s'agit plus d'atteindre les objectifs des accords de Paris mais de trouver les solutions pour adapter nos modes de vie qui vont inéluctablement être contraints par un environnement plus hostile. L'heure est grave.

Ceci doit interpeller la conscience de chacun, et plus encore celle de nos dirigeants nationaux et internationaux.

Pendant toutes ces années, les élus du SICTOM de Pontaumur-Pontgibaud s'attachent à mettre en place des actions visant à la réduction de la production des déchets.

Chaque habitant du territoire produit chaque année plus d'une demi-tonne de déchets dont 231 kg dans la poubelle grise ! Sur ces 231 kg, 160 kg pourraient soit être évités, soit recyclés, soit réutilisés, soit valorisés localement.

Les premières actions en faveur de la réduction des déchets se mettent en place.

La simplification du geste de tri depuis le 1^{er} mai est désormais effective. Si hier, il était compliqué de trier, aujourd'hui, plus de questions à se poser : tous les emballages, quelle que soit leur matière (papier, carton, plastiques, métal), vont dans la colonne d'emballages du Point d'Apport Volontaire (PAV) ou dans la poubelle jaune.

Le Schéma de gestion des déchets organiques visant à détourner de la poubelle grise les déchets alimentaires se déploie progressivement avec une augmentation très sensible de composteurs individuels de jardins distribués et la mise en place à venir dans les communes de composteurs collectifs. Pourquoi jeter à la poubelle des déchets de cuisine alors qu'ils peuvent devenir un amendement efficace pour nos jardins et espaces verts ?

La tâche n'est certes pas aisée et on pourrait parfois se démobiliser devant le comportement exaspérant de quelques-uns d'entre nous. Mais plutôt que de regarder le verre à moitié vide, regardons-le à moitié plein !

Des initiatives fleurissent çà et là démontrant le changement des mentalités. Ainsi, voyons-nous de nouveaux commerces se créer

proposant aux clients des produits alimentaires en vrac (VRAC en Combrailles avec Christine DUMONT), des animations et manifestations innovantes et astucieuses (Escape Game sur le compostage, « Do it Yourself » du Lycée de Pontaumur, etc...)

Plus que jamais, restons mobilisés car **« nous n'héritons pas de la terre de nos parents, nous l'empruntons à nos enfants. »**
Antoine de Saint-Exupéry.

Laurent BATTUT
Président du SICTOM de Pontaumur-Pontgibaud
Président du VALTOM
1^{er} Adjoint au Maire de Villosanges

SOMMAIRE

- SIMPLIFICATION DU GESTE DE TRI 2 & 3
- GESTION DES DÉCHETS ORGANIQUES ... 4 & 5
- POUR ALLER PLUS LOIN 6 & 7
- LA VIE DU SICTOM 8

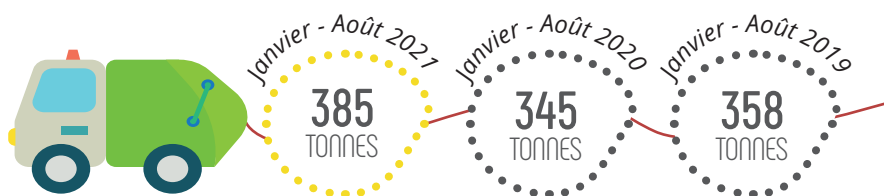
SIMPLIFICATION du geste de tri

LES NOUVELLES CONSIGNES

Depuis le 1^{er} mai 2021, les consignes de tri des emballages ont évolué !

Désormais, 100% de vos emballages et papiers vont dans la colonne de tri ou le bac jaune.

Les premiers résultats sont encourageants, les tonnages d'emballages collectés augmentent. Cela montre que vous êtes nombreux à avoir changé vos habitudes et nous vous en remercions ! Continuons en ce sens !



COMMENT BIEN TRIER ?



Ne pas laver les emballages, mais bien les **VIDER**

Jeter les emballages **en VRAC**

NE PAS IMBRIQUER les emballages les uns dans les autres

Plier et **APLATIR** les petits cartons (les gros cartons bruns sont à déposer en déchèteries)

Bien **DISSOCIER** les différents éléments qui composent l'emballage

UN DOUTE, UNE QUESTION ?

- Consultez le site www.consignesdetri.fr
- Téléchargez l'application mobile Le Guide du Tri
- Consultez notre site internet : www.sictompontaurpontgibaud.fr, rubrique Tri
- Contactez-nous au 04 73 73 16 83

EN CAS DE DOUTE SUR UN EMBALLAGE, IL EST PRÉFÉRABLE DE JETER CELUI-CI DANS LA POUBELLE DESTINÉE AUX ORDURES MÉNAGÈRES.

Tous les papiers, cartons

JOURNAUX, PUBLICITÉS, MAGAZINES, LIVRES, CATALOGUES, CAHIERS, ENVELOPPES, SACS...



Tous les emballages en plastique

POTS, BOÎTES, BARQUETTES...



SACS ET FILMS PLASTIQUES



FLAONS, BIDONS, BOUTEILLES, TUBES



Tous les emballages métal

BOUCHONS, CAPSULES, COUVERCLES, BLISTERS MÉDICAMENTS...



BOÎTES, CONSERVES, AÉROSOLS, CANETTES, TUBES...



Tous les emballages carton

BRIQUES



BOÎTES

CARTONNETTES



QUOI DE NEUF ?



Les sacs de pré-collecte

Des sacs cabas sont à votre disposition en mairies ou en déchèteries pour faciliter le stockage et le transport de vos emballages et papiers depuis votre domicile jusqu'à la colonne de tri ou le bac jaune.



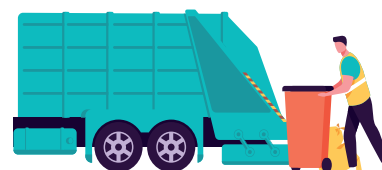
Les gros cartons bruns

Pour ne pas encombrer les bacs jaunes et pour éviter qu'ils ne soient pleins trop rapidement, nous vous rappelons que **les gros cartons bruns d'emballage doivent être apportés en déchèteries.**

Merci aux commerçants de respecter cette consigne afin de ne pas gêner l'utilisation des bacs de tri par les habitants.



MODIFICATIONS DES TOURNÉES ET INSTALLATION DE NOUVELLES COLONNES



Les **collectes d'ordures ménagères** restent inchangées pour le moment **(1 fois/semaine)**

Les **collectes des emballages et papier** se font désormais **1 fois/semaine** (contre 1 fois tous les 15 jours auparavant, sauf pour les communes des Ancizes-Comps et de St-Georges-de-Mons)

De nouvelles colonnes de tri vont être progressivement installées sur le territoire pour augmenter la capacité de collecte et petit à petit réduire le nombre de bacs jaunes présents dans les centre-bourgs, qui, lorsqu'ils sont trop nombreux, ne participent pas à l'embellissement de vos communes.



Le SICTOM profite de cette nouvelle commande de colonnes pour investir dans du **mobilié urbain visuellement plus moderne et attractif.** L'emplacement des colonnes est choisi selon les souhaits des élus de chaque commune.

Objectifs :

- Amener de la proximité et de la visibilité pour les habitants
- Faciliter le geste de tri des habitants
- Eviter les incivilités et les dépôts sauvages



LA GESTION des déchets organiques

“ La loi de Transition Énergétique pour une Croissance Verte du 17 août 2015 **rend le tri des biodéchets à la source obligatoire pour tous dès 2024**. Le SICTOM Pontaumur Pontgibaud se doit donc de mettre à disposition des habitants de son territoire les moyens de pouvoir effectuer ce tri. C'est pourquoi, le SICTOM a établi, pour la période 2020-2024, un Schéma Territorial de Gestion des Déchets Organiques visant à développer la pratique du compostage sur ses 33 communes. ”

DES COMPOSTEURS INDIVIDUELS GRATUITS

Lors du Comité Syndical du 17 mars 2021, les élus ont voté la **gratuité des composteurs individuels**. Depuis le mois d'avril, chaque foyer du SICTOM disposant d'un jardin peut demander la mise à disposition d'un composteur.

Celui-ci sera remis après une formation d'une heure obligatoire pour comprendre le processus de compostage et acquérir les bons gestes pour obtenir un compost de qualité et l'utiliser à bon escient.



Près de
300 foyers
équipés cette
année



Vous n'avez pas encore bénéficié de cet avantage ?
N'hésitez pas, réservez-le en ligne
sur notre site internet !



L'INSTALLATION DE COMPOSTEURS PARTAGÉS

Pour celles et ceux qui n'auraient pas de jardin ou tout simplement pas l'envie de composter chez eux, le SICTOM a l'ambition de développer la pratique du compostage partagé.

Composteurs en pied d'immeuble

Idéals pour les personnes qui habitent en résidence.

Composteurs de quartier

Installation de composteurs sur la voie publique, en coordination avec la mairie, pour permettre à plusieurs foyers de composter sur la même installation.

Dans les 2 cas, des personnes volontaires seront formées pour être référents de site et coordonner le suivi et la vie du projet.



Composteur
de quartier
à Gelles

2

communes bénéficient déjà de composteurs de quartier :

- Bromont-Lamothe : 6 sites
- Gelles : 1 site actif et 1 en projet.

Le SICTOM travaille actuellement avec certaines mairies pour développer ces projets : Pontgibaud, Giat, Saint-Bonnet-Près-Orcival, Saint-Ours et Saint-Hilaire-les-Monges.

POURQUOI COMPOSTER ?



Stop au transport des déchets



Diminution des coûts de traitement



Fertilisant gratuit de qualité



Retour à la terre



Bon structurant pour le sol

PROJET SCOLAIRE AUTOUR DU COMPOSTAGE à l'école de Pontgibaud

L'école de Pontgibaud s'est portée candidate pour participer au Programme Etablissements Témoins, porté par le VALTOM (syndicat de traitement des déchets du département).

Objectif du programme : faire bénéficier l'école d'un accompagnement sur la prévention des déchets durant l'année scolaire.

Deux classes de l'école, les CM et les maternelles, ont suivi 8 ateliers au cours de l'année scolaire menés par une animatrice environnement.

Au programme : gaspillage alimentaire, déchets organiques et compostage, le cycle de vie des déchets.

Au terme de ce cycle d'ateliers, un composteur a été mis en place au sein de l'établissement pour composter les déchets issus des repas proposés par la cantine scolaire. 60 repas sont servis par jour, générant 7,5 kg de déchets, soit 125 g par élève.

Installation du composteur à l'école de Pontgibaud



LES PLATEFORMES DE BROyage DE BRANCHES

Deux plateformes de broyage de branches ont été aménagées en 2021 et sont actuellement en service sur la déchèterie de St-Ours et celle de Pontaumur.

Objectif : broyer les branches afin de réutiliser la matière obtenue pour alimenter les composteurs collectifs, pailler les espaces verts des communes et en mettre une partie à disposition des habitants.

Trois autres plateformes seront déployées d'ici 2023.

Pour l'aménagement de ces plateformes, le SICTOM a bénéficié de subventions de la Région Auvergne-Rhône-Alpes.



Plateforme Pontaumur



Plateforme St-Ours

POUR ALLER plus loin...

CONSOMMER AUTREMENT

Il est aujourd'hui devenu impératif de réduire nos déchets, car leurs transports et leurs traitements coûtent de plus en plus chers, et il y en a toujours plus !

Évolution des déchets par personne

2021
550 kg/pers.



1980
275 kg/pers.

Mais comment fait-on ?

Pour réduire ses déchets, il faut déjà apprendre à consommer autrement !

Voici une petite astuce, la **RÈGLE DES 5R** :

REFUSER

Ne pas accepter de choses dont on n'aura pas l'utilité.

Exemples : le courrier indésirable, la marchandise publicitaire, les emballages à usage unique (pailles) ou les cadeaux inutiles.

RÉDUIRE

Nous avons bien sûr des besoins auxquels nous ne pouvons pas couper, mais nous avons tendance à sur-consommer.

Avant chaque achat, demandez-vous si vous en avez réellement besoin.

RENDRE À LA TERRE

Il s'agit ici de composter ses déchets alimentaires et de jardin pour obtenir un engrais naturel bien utile pour vos plantes et plantations.

RECYCLER

Si on ne peut faire autrement que de jeter, bien respecter les consignes de tri, pour que ces déchets soient valorisés.

RÉUTILISER

Avant d'acheter neuf, se renseigner pour acheter des biens de seconde main. Il existe désormais de multiples façons de trouver des objets, meubles et habits d'occasion.

C'est aussi réparer : avant de jeter, renseignez-vous sur la possibilité de rallonger la durée de vie de votre produit.

Consommer autrement, c'est aussi privilégier les achats en vrac



Connaissez-vous VRAC EN COMBRAILLES ?

Depuis 2020, Christine sillonne les routes de vos villages pour vous proposer, grâce à son camion itinérant, une large gamme de produits d'épicerie en vrac. Fini les emballages !

Venez avec vos propres contenants et remplissez-les de produits alimentaires et non alimentaires de qualité, issus de filières responsables et locales.

Où trouver Vrac en Combrailles ?

- Tous les lundis : 15h30 – 19h00, au marché de Villossanges
- Vendredi (2 fois par mois) : 15h30 - 19h00, au marché de Bromont-Lamothe
- Dimanche (2 fois par mois) : 8h00 – 12h00, au marché de producteur de Giat

**Plus d'infos et dates précises des marchés
sur la page Facebook « Vrac en Combrailles »**



RÉDUCTION DES DÉCHETS : des animations pour tous !



Du 21 au 28 novembre 2021, c'est la Semaine Européenne de Réduction des Déchets.

Dans ce cadre, le SICTOM Pontaurum Pontgibaud vous invite à participer à plusieurs animations, pour les petits comme pour les grands !



Renseignements et inscriptions

- par mail prevention@sictompp.fr
- ou par téléphone 04 73 73 16 83

Mercredi 24 novembre Ateliers « Do it yourself » !



Les élèves du lycée agricole de Pontaurum vous proposent des ateliers pour apprendre à fabriquer vous-même des pastilles pour le lave-vaisselle, pour réduire vos emballages, des coton-disques en tissu pour remplacer l'usage du coton, des bee-wraps pour remplacer l'usage du film alimentaire.



Samedi 27 novembre Escape Game sur le thème des déchets

La compagnie La Petite Fugue vient s'installer au tout nouveau bistrot événementiel de Ceyssat, L'Éveil des Puys. Echoués sur le 7^{ème} continent, uniquement composé de déchets, nos jeunes explorateurs devront trouver une solution pour survivre sur cette île. Distribution toute la journée de soupe chaude fabriquée grâce aux légumes invendus des supermarchés.



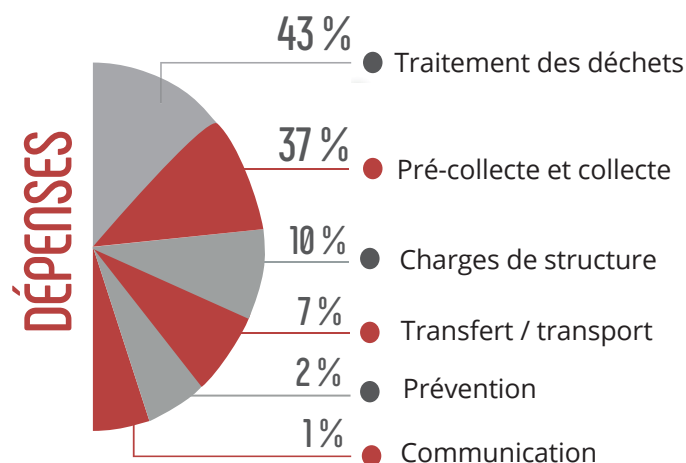
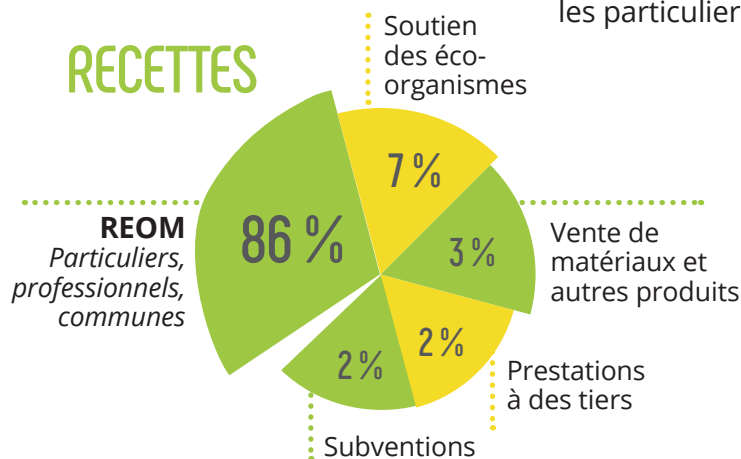
LA VIE DU SICTOM



LE BUDGET DU SICTOM

Le SICTOM est un service public qui assure la collecte des déchets ménagers et assimilés de 33 communes.

Il se finance majoritairement grâce au paiement de la Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères (REOM) par les particuliers, les professionnels et les communes.



DES SITES RESPECTUEUX DE L'ENVIRONNEMENT

Dans un souci de transparence et d'exemplarité, le SICTOM Pontaugur Pontgibaud a fait le choix de faire certifier **ISO 14001** (norme environnementale) l'ensemble de ses sites. Pour cela, le SICTOM met en œuvre les outils lui permettant de connaître, analyser, étudier et répondre à l'ensemble des risques environnementaux pouvant découler de ses différentes activités (*risque d'envol des déchets, risque de déversement de produits dangereux, risque d'incendie, etc...*).

En février 2021, le SICTOM a été audité par la société BCS Certification et c'est avec fierté que l'équipe du SICTOM se voit à nouveau accorder le renouvellement de sa certification jusqu'en 2024.



INSTALLATION DE LA VIDÉO-PROTECTION EN DÉCHÈTERIES

Les 4 déchèteries du SICTOM font régulièrement l'objet d'actes de vandalisme et d'incivilités depuis plusieurs années (*découpe des clôtures, forçage des caissons ou portail d'entrée, graffitis, vols, etc*). Afin de renforcer la sécurité de ses sites, **les élus du SICTOM ont décidé d'équiper les déchèteries d'équipements de vidéo-protection**. C'est chose faite depuis le début de l'été dans les déchèteries de St-Ours et Les Ancizes, et depuis fin septembre pour les déchèteries de Pontaugur et Giat.



**Dernière
MINUTE !**

**BIENTÔT UNE NOUVELLE
IDENTITÉ POUR LE SICTOM**

SICTOM PONTAUMUR-PONTGIBAUD
37 Route de Pulvérières – Le Vauriat
63230 SAINT-OURS-LES-ROCHES
04 73 73 16 83
accueil@sictompp.fr
www.sictompontaugurpontgibaud.fr

Le SICTOM Pontaugur-Pontgibaud va faire peau neuve ! Un nouveau nom, tout d'abord, pour recentrer l'activité et le territoire du SICTOM qui ont bien évolué depuis sa création en 1981 ! Un nouveau logo ensuite, avec une nouvelle charte graphique, pour marquer nos nouvelles ambitions et notre dynamisme ! Affaire à suivre... Et bientôt une page facebook pour suivre nos actualités !